

TRENTE-ET-UNIÈME CONFÉRENCE DES REPRÉSENTANTS ET

5, 6, et 7 septembre 2023 à Apia (Samoa)

Point 9.3.3 de l'ordre du jour : Renforcement des capacités dans le secteur de la lutte contre les déchets et la pollution : programmes régionaux en faveur du changement de comportement et de la communauté de pratique

Objet du document :

1. Solliciter le soutien et l'approbation de la Conférence en faveur de la conception d'une approche globale des pratiques durables de gestion des déchets rendues possibles par les initiatives en faveur d'un changement de comportement de la part des populations

Contexte :

2. La gestion des déchets et la lutte contre la pollution sont des questions de plus en plus pressantes en raison de la grande quantité de déchets produits par les activités humaines. L'approche traditionnelle, consistant à éliminer les déchets dans des décharges, n'est pas durable et mène à la pollution de l'air, du sol et de la mer. Les approches traditionnelles pour lutter contre ce problème cherchent simplement à « informer » la population régie sur les raisons pour lesquelles la gestion des déchets et la pollution posent problème, et partent du principe que si les personnes comprennent le problème et ses conséquences, elles feront le nécessaire.
3. Des activités de sensibilisation et d'éducation visant à former la population de sorte qu'elle prenne des décisions en connaissance de cause sont intégrées dans de nombreux projets de lutte contre les déchets et la pollution mis en œuvre, dont :
 - a. L'initiative SWAP (Actions en faveur d'une gestion durable des déchets dans le Pacifique), qui met en œuvre des projets pilotes sur les déchets marins aux Fidji, aux Îles Salomon, au Samoa, aux Tonga et à Vanuatu, afin de sensibiliser les populations locales et d'encourager un changement de comportement dans le but de lutter contre les déchets marins et la pollution plastique, tout en procédant à des nettoyages de plages et à des audits sur les déchets.
 - b. Le PacWastePlus, un programme financé par l'Union européenne qui intègre un plan de communication et de visibilité à l'échelle du programme et aide les pays à élaborer un Plan national d'éducation et de sensibilisation (PNES) ciblé pour faire en sorte que les interventions du projet soient bien conçues en fonction du public, afin que les personnes concernées puissent accéder aux informations nécessaires et prendre une part effective et active aux activités du programme.

- c. Le Projet de lutte contre les déchets dans l'océan Pacifique (POLP), financé par l'État australien et destiné à réduire la quantité de plastiques à usage unique consommés dans la région. Ce projet élabore divers messages et interventions avec les pays participants afin d'aider les consommateurs à prendre des décisions éclairées sur leurs habitudes de consommation.
4. Les programmes en faveur d'un changement de comportement diffèrent des projets d'éducation et de sensibilisation, car ces activités sont conçues spécialement dans le but d'évaluer les attitudes et les valeurs du public visé, ainsi que certaines actions des individus ou des groupes. Elles recourent généralement à des techniques adaptées visant des comportements immédiats, et sont mises en place au moyen d'une formation générale qui suit le comportement, par opposition au recours à la sensibilisation pour éclairer le changement de comportement.
5. Comme il est relativement facile de concevoir et de distribuer des supports, il est généralement attendu des projets qu'en augmentant les connaissances et en renforçant l'intérêt pour un sujet, un changement de comportement se produira. Or, des études ont démontré à plusieurs reprises que l'information en soi n'a que peu ou pas d'effet sur le comportement. La publicité n'est normalement efficace que pour inciter les consommateurs à choisir une marque plutôt qu'une autre, et non pour créer ou modifier des comportements. Dans certains cas, les campagnes d'information peuvent même accroître la fréquence d'un comportement indésirable en attirant l'attention sur lui.
6. Les activités visant à insuffler un changement de comportement constituent un élément essentiel des actions de lutte contre les déchets et la pollution ; il a en effet été prouvé que, contrairement à de simples campagnes d'éducation ou de sensibilisation, elles donnent des résultats sur le long terme. On trouve dans toute la région des exemples concrets de réussite qui confirment cette approche de la lutte contre les déchets et la pollution. Des activités de campagne centrées sur l'individu, qui ciblent un comportement pour définir quel est l'autre comportement souhaité, peuvent être conçues pour inciter au comportement souhaité et mettre en place des obstacles à la poursuite du comportement indésirable ou des répercussions en cas de poursuite de ce comportement.
7. Parfois appelée « marketing sociocommunautaire », cette méthode repose sur la psychologie sociale et part de l'idée qu'un changement de comportement durable est plus efficace lorsqu'il fait intervenir un contact direct avec les personnes et qu'il est mis en œuvre au niveau de la collectivité. Elle suit généralement un schéma assez simple pour sa conception :
 - a. définir les comportements indésirables et les comportements souhaitables sur lesquels portera le travail ;
 - b. dresser la liste des publics, des obstacles et des avantages pour les individus qui adoptent le comportement souhaité ;
 - c. élaborer des stratégies visant à encourager le comportement souhaité et à décourager le comportement indésirable ;
 - d. procéder à des tests pilotes pour ces différentes stratégies ;
 - e. mettre en œuvre à grande échelle les stratégies retenues et évaluer la réussite.

8. En particulier, le programme PacWastePlus met en œuvre une série de projets pilotes de « marketing sociocommunautaire » dans trois pays de la région, afin de faire la preuve de ce concept et de créer des ressources destinées à aider tous les pays à concevoir et mettre en œuvre des projets cohérents de changement de comportement. Ces projets pilotes devraient être mis en œuvre dans les pays suivants :
- a. **Papouasie-Nouvelle-Guinée** : communauté de tri et de traitement des déchets organiques. Un audit des déchets entrepris dans ce pays en 2021 a permis de constater que 75 % des matériaux mis en décharge sont des déchets organiques.
 - b. **Vanuatu** : privilégier le réutilisable au jetable. Une initiative locale visant à modifier les comportements pour adopter des couches réutilisables plutôt que des couches jetables.
 - c. **Îles Salomon** : améliorer la gestion des matières organiques et des matières recyclables dans la communauté d'Ontong Java, dans le cadre des efforts menés au niveau national pour l'écologisation des Jeux du Pacifique.
9. Le Projet de lutte contre les déchets dans l'océan Pacifique prévoit également de mettre en œuvre des approches de « marketing sociocommunautaire » dans certains pays pilotes afin d'atteindre son Résultat n° 2 : *Les consommateurs locaux et de passage (femmes, hommes, filles, garçons) utilisent moins de plastiques à usage unique et plus de produits alternatifs.*
10. Les résultats de ces projets pilotes feront l'objet de rapports et le Programme élaborera des ressources pour aider tous les pays à concevoir et mettre en œuvre des projets en faveur du changement de comportement afin de compléter et d'améliorer leurs activités d'éducation et de sensibilisation actuelles.

Recommandation :

11. La Conférence est invitée à :
- 1) **approuver** l'approche consistant à concevoir et mettre en œuvre des campagnes dites de « marketing sociocommunautaire » ;
 - 2) **encourager** la participation active des ministères compétents des pays Membres dans l'exécution d'activités pilotes afin de renforcer les capacités de mise en œuvre de campagnes similaires dans toute la région.

13 juin 2023